

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

-----  
Séance du 27/10/2005 - Convocation du 21/10/2005  
Compte rendu affiché le : 04/07/2005

Président de séance : M. Paul LAFFLY  
Secrétaire de séance : Mme Danielle BROSSARD

Ref: CC

Nombre de conseillers	
En exercice	29
Présents	24
Votants	27

**Présents :** M. LAFFLY; Mme GUERIN; M. FAURE; M. POINT; M. CHATUT; Mme BOUHEY; M. AUROY; M. RODRIGUEZ; M. OLLIVIER; M. MEYER; Mme BROSSARD; M. CHRETIN; M. GOSSET; Mme PERRIN; Mme GLATARD; Mme DESVIGNES; M. GONDELAUD; Mme BERRA; Mme ZUILI; M. FORGET; M. MACHURAT; Mlle MILLET; M. BELLOT; M. BOUREZG

**Absents représentés :** Mlle VEYRIER (pouvoir à Mme GUERIN); Mme WYMAN (pouvoir à M. GONDELAUD); Mme MARMONIER (pouvoir à M. RODRIGUEZ)

**Absents :** M. FERNANDES; Mme LABASOR

### Objet : Subventions PAE année scolaire 2005/2006

Les PAE constituent des actions initiées par les écoles au profit de certaines classes et financées, à même hauteur, par la ville et par l'Etat.

Dans ce cadre, il est proposé de verser une subvention de 1 854 € à la Coopérative de l'Ecole Primaire de la Tatière. En effet, ce groupe scolaire est porteur de deux projets en partenariat avec l'Education Nationale. La demande de subvention se décompose ainsi :

- 1 104 € pour projet "Ecole et Cinéma"
- 750 € pour la sécurité routière

### **Le Conseil Municipal, à l'unanimité :**

- OUI l'exposé de Monsieur l'adjoint délégué, et après en avoir délibéré,
- VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU le budget communal
- CONSIDERANT l'intérêt pédagogique des PAE menées sur la commune au bénéfice des élèves,
- **ATTRIBUE à l'école de la Tatière (coopérative) une somme globale de 1 854 € pour la réalisation de deux projets de PAE : école et cinéma (1 104 €) et sécurité routière (750 €),**
- **DIT que cette dépense figure au budget communal,**
- **AUTORISE Monsieur le Maire à procéder à toutes les opérations relatives à cette affaire.**

*Après en avoir délibéré les mêmes jour, mois et an que ci-dessus.*

Pour Extrait Conforme,  
NEUVILLE-SUR-SAÔNE,  
Le 27 octobre 2005  
Le Maire,  
Paul LAFFLY.



Acte rendu exécutoire après  
Dépôt en préfecture le 08/11/2005  
Publication ou affichage du 09/11/2005  
Paul LAFFLY,  
Maire.